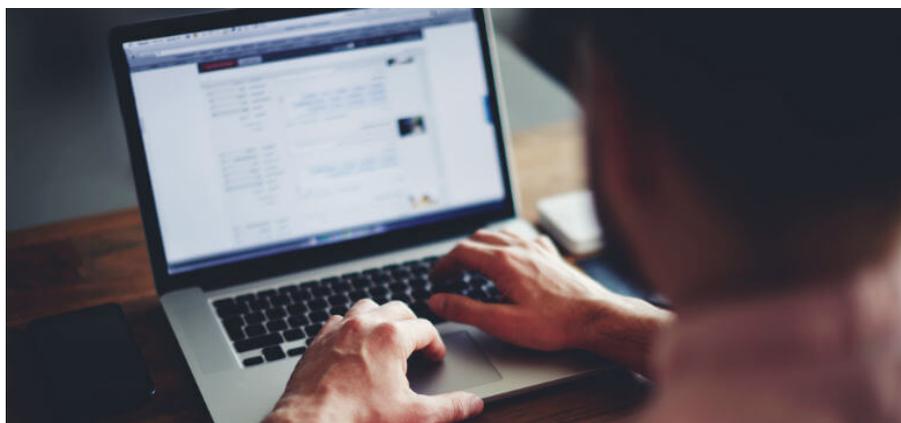


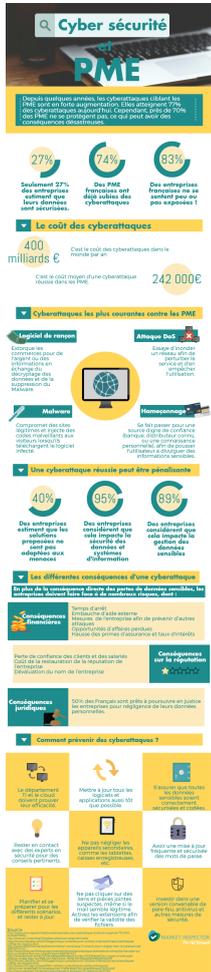
# Votre PME est-elle protégée des cyberattaques?



Votre PME  
est-elle  
protégée des  
cyberattaques  
?

Bien que la plupart des PME ne se sentent pas ou peu concernées, ce sont bien elles les premières victimes des cyberattaques. En effet, elles sont moins équipées en systèmes de sécurité et sont donc bien plus susceptibles d'être hackées. Une PME non préparée aux risques des cybermenaces peut souffrir de **conséquences désastreuses**. Dans beaucoup de cas, ces entreprises n'ont rien préparé et ne savent pas comment réagir face à ces problèmes. Ces attaques résultent alors souvent en la **perte de données**, de **clients** et de **revenue**, sans compter les coûts supplémentaires de la **réparation du système**, etc. Le type d'attaques les plus subies par les entreprises reste la **demande de rançon** (par ransomware), à 80%. Se place ensuite les attaques par **déni de service** (40%), les **attaques virales** généralisées (36%), et la **fraude externe** à 29%.

Market Inspector vous a alors décrypté le sujet en infographie, afin d'en apprendre plus sur le risque des cyberattaques sur les PME et comment s'en défendre simplement.



**Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Audits RGPD**
- **Accompagnement à la mise en conformité RGPD**
- **Formation de Délégués à la Protection des Données**
- **Analyse de risques (ISO 27005)**
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;

**Le Net Expert**  
INFORMATIQUE  
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Votre PME est-elle protégée des cyberattaques?* |  
*Market-Inspector*